****

*Fédération syndicale SUD*

*Service public*

*Place Chauderon 5*

*1003 Lausanne*

**Plan climat de l’Etat de Vaud : le double discours du Conseil d’Etat**

Depuis plusieurs mois maintenant, le Conseil d’Etat est tout vert, avec toutes les nuances. Malheureusement, tout ça sent bon le « greenwashing » vide de sens et de pratique : « innovation et économie durable, vivre-ensemble, prospérité durable et partagée. » Le Plan climat annoncé pour le 8 avril 2020 sera-t-il à la hauteur ?

On a quelques doutes, mais comme on est de bonne composition, on se propose d’aider le Conseil d’Etat dans son entreprise, en lui apportant notre modeste contribution au signalement de tout ce qui pourrait être fait dans les bâtiments dont il est propriétaire ou l’usager.

Nous vous proposons de relever, au moyen de la fiche ci-dessous, sur votre lieu de travail, tous les défauts et dysfonctionnements auxquels il faudrait remédier, en particulier pour diminuer la consommation d’énergie. Nous ferons de cela un joli paquet que nous enverrons au Conseil d’Etat pour le 15 mai. A vos crayons ! (Vous trouverez au verso une exemple.)

**Plan climat, aidons le Conseil d’Etat !**

Bâtiment :

Déperdition d’énergie (isolation déficiente, fenêtres, chauffage, etc.) :

Consommation d’électricité (machines, informatique, etc.) :

Consommation de ressources (papier, etc.) :

Autres observations :

**Plan climat, aidons le Conseil d’Etat !**

Bâtiment : Ecole secondaire de

Déperdition d’énergie (isolation déficiente, fenêtres, chauffage, etc.) :

*- fenêtres qui demeurent ouvertes ou au contraire sont impossibles à ouvrir*

*- isolation absente et nécessité de surchauffer en hiver*

*- absence de ventilation efficace et partie des locaux surchauffés en été*

*- locaux modernes (bureaux) apparemment ventilés automatiquement où il a fallu ajouter un climatiseur-chauffage*

Consommation d’électricité (machines, informatique, etc.) :

*- machines (ordinateurs, photocopieurs) constamment sous tension, absence de système d’extinction automatique de l’alimentation électrique*

*- absence de système d’extinction automatique des luminaires dans plusieurs locaux*

Consommation de ressources (papier, etc.) :

…

Autres observations :

…